

1) Informations

Budget Participatif 2024

3 projets ont été soumis aux votes des oloronais du 4 au 24 mars :

- Itinéraires pédestres à Légugnon
- Urbanisme relationnel au Jardin Public
- Espace jeux à Bitète

Le projet retenu est « Itinéraires pédestres à Légugnon ».

Écorçage des troncs

L'écorçage des troncs pour la Friche a eu lieu au stade des Barats (avec accord de la JAO), le samedi 23 mars de 13h30 à 17h30 et a été suivi d'une collation offerte par la Ville.

Un appel à volontariat et mobilisation avait été fait sur tous les réseaux (presse, radio, réseaux sociaux).

Chasse aux œufs et Omelette Pascale

Une chasse aux œufs a été organisée par le comité de quartier le lundi 1^{er} avril à 11h, suivie de l'omelette pascale.

Cette manifestation était soutenue par la Ville d'Oloron, le patro Notre-Dame, la boulangerie Navarrine et Lindt. L'EHPAD Fondation Pommé et l'école Xavier Navarrot ont également participé.

Projet d'une journée au Parc Pommé

Cette journée aura lieu le dimanche 11 août, autour d'un récital de piano en pleine nature.

Le programme va être étudié avec Claire SEGUIN, Responsable du service Culture et Patrimoine. De ce fait, le comité demande aux services techniques une attention particulière à l'entretien des espaces verts, à la sécurité et la signalétique du site.

Création d'une adresse mail du Comité de Quartier

Le comité a créé l'adresse mail suivante : comitedequartiernotredame64400@gmail.com

Pour rappel, il dispose également d'une page facebook : « Comité de quartier Notre-Dame d'Oloron Sainte-Marie ».

Le Parc Pommé

- Intervention de Serge DUPRAT pour affirmer la nécessité de communiquer sur l'utilisation du théâtre de verdure avec la création d'une charte d'occupation.
- Intervention de Robert CAUHAPÉ sur l'entretien du parc urbain de Pommé, sur l'origine de la butte de terre, après intervention de l'Archéologue Patrice Dumontier, qui n'est pas un site archéologique.
- Intervention d'Éric IGNACEL sur la santé des arbres du Parc Pommé et du Jardin Public. Une réponse sera donnée après la consultation d'un expert qui doit établir un diagnostic des arbres.

Délégués d'écoles

Monsieur Didier BAC, qui souhaite défendre les intérêts des écoles, recherche des bénévoles pour s'engager et s'investir dans celles-ci.

2) Questions / Réponses

Point 89 : Avenue de Précilhon

Monsieur LETHOOR aborde le sujet de la sécurisation de la sortie de sa propriété, située au n°41 de l'Avenue de Précilhon, impactée par le stationnement de véhicules de manière permanente et ponctuelle. Il constate que des balises vont être placées dans la rue et propose un croquis concernant les abords de sa propriété (croquis envoyé à Marie-Lyse BISTUÉ).

Réponse : Le projet de sécurisation de l'Avenue sera prochainement présenté au comité de quartier.

Point 90 : Parc Pommé

La scène du théâtre de verdure est fragilisée par le soulèvement de certaines lattes. Le comité demande l'intervention des services techniques pour une sécurisation du lieu.

Réponse : Les services techniques sont intervenus.

Point 91 : Cimetière Notre-Dame

a) Monsieur CAMBLONG déplore la disparition des deux arbres récemment plantés devant le cimetière.

Réponse : Le service déplore également cette détérioration, mais au vu de la réaction d'opposition de la population lors de la plantation, le service n'a pas souhaité refaire cet aménagement.

b) Le comité demande la reprise du plan d'accès aux sépultures (allées, noms).

Réponse : En cours.

c) Le comité demande la mise en place d'un bac à compost, à condition d'avoir les bacs correspondants (capot jaune/vert).

Réponse : Cette demande a bien été transmise au SICTOM.

Point 92 : Rue Navarrot

a) Le sens unique est à ce jour effectif. Or, il manque un panneau de limitation 30km/h à l'entrée de la rue.

Réponse : Le panneau va être posé prochainement.

b) L'installation de zébras au sol n'est pas respectée : des riverains s'y garent.

Réponse : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

c) Une participante demande l'installation d'un arrêt navette au bout de la rue, au niveau du square qui se situe en amont du pont.

Réponse : Virginie LARTIGUE, Chargée de Mission Mobilités à la Communauté de Communes du Haut-Béarn, pense qu'il ne sera pas possible de donner une réponse favorable à cette demande. En effet, cet endroit est dangereux avec le passage des poids lourds, le stop et le passage piéton. Toutefois, cette demande sera évoquée avec le prestataire. Le comité sera informé si le prestataire donne son accord.

Point 93 : Place Clémenceau / parking Baraban

Une insalubrité et incivilité est constatée au niveau des containers installés derrière la mairie et au parking Baraban.

Réponse : Cette remarque a bien été transmise au SICTOM.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 6 mai 2024 à 20h à l'EVS